

Mairie de Pignans

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL.12/2025

DATE DE LA CONVOCATION :

Le 18 mars 2025

DATE DE PUBLICATION :

28 MARS 2025

L'An deux mil vingt-cinq, le 24 mars à 18h30, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS

Membres en exercice : 24

Membres présents : 23

Nombre de votants : 24

Etaient présents : M. ADAM Stéphane ; M. AIGUESPARSES Cédric ; M. ARCUCCI Patrick ; Mme AURIOL Anne ; M. BENEDETTO Nicolas ; Mme BOUCHER Julie ; M. BRUN Fernand ; M. BUCAIONI Claude ; M. CAMARA Célestin ; Mme DUPONT Karine ; M. FERRARI Fabien ; M. FRELIER Laurent ; Mme GACNIK Marie-France ; M. HERAUD Jean-François ; M. HURET David ; Mme NICODEMO Mélissia ; Mme PRUNET Sophie ; Mme SCOTTO Fabienne ; M. SEIGNOBOS Jean-Luc ; M. TASSY Jacques ; Mme THIERRY Martine ; Mme TROISI Valérie ; Mme YZQUIERDO Laurence

Procurations :

M. ROSSI Patrick donne pouvoir à M. BRUN Fernand

Etaient absents : NÉANT

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, M. Jean-Luc SEIGNOBOS ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**ADOPTION DES MONTANTS DE SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS
SUBVENTIONNEES PAR LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2025**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que chaque année un appel à candidature des associations souhaitant être subventionnées est lancé.

Pour cette année 2025, les associations devaient constituer un dossier à remettre avant le 15 janvier 2025.

Considérant que les attributions doivent faire l'objet d'une délibération, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de délibérer sur les sommes attribuées à chaque association qui a remis un dossier complet.

Il précise qu'un vote spécifique doit être établi pour chaque association. Il précise que les conseillers municipaux doivent ainsi s'abstenir de participer à l'examen de l'affaire à laquelle ils sont intéressés conformément à l'article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Tableau des propositions de subventions allouées aux associations pour l'année 2025 présenté pour adoption :

Article budgétaire M57	Nom de l'organisme	Montant des subventions attribuées pour 2025
Associations		
65748	Amicale des donneurs de sang – Bénévoles de Pignans-Carnoules	500,00 €
65748	Amicale réserve communale de Sécurité civile et Comité communal des feux de forêts	800,00 €
65748	Les Amis du vieux Pignans	1 500,00 €
65748	Association sportive automobile club du Var	2 000,00 €
65748	Athletic karaté club Pignans	3 000,00 €
65748	Aux pays des p'tits bouts	600,00 €
65748	Association Varoise des Anciens combattants et médaillés – section Pignans	1 200,00 €
65748	Basket Ball Club Pignantais	3 800,00 €
65748	Bibliothèque Municipale de Pignans	1 200,00 €
65748	Ciné Bleu	1 500,00 €
65748	Club Loisirs Arts Sports Pignantais	1 500,00 €
65748	Club bouliste Pignantais	1 800,00 €
65748	Club du 3ème âge	2 100,00 €
65748	Cycle académie	1 400,00 €
65748	Festival des Arts Rosés	1 000,00 €
65748	Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie	450,00 €
65748	Jardin soleil	1 500,00 €
65748	Juste en face	3 500,00 €
65748	La revanche de l'âne	500,00 €

65748	Association agréée pour la pêche et la Protection du milieu aquatique, le roseau du réal martin	500,00 €
65748	Ligue Régionale PACA de natation	30 000,00 €
65748	Mini Flotte Centre Var	200,00 €
65748	Notre dame des Anges	500,00 €
65748	Association de chasse le cor	1 400,00 €
65748	Solidarités Cœur du Var	2 200,00 €
65748	Source d'Energie bien-être	500,00 €
65748	Souvenir Français	250,00 €
65748	Studio Vibes	1 000,00 €
65748	Syndicat des producteurs de châtaignes du Var	500,00 €
65748	Tennis Club Municipal Pignans	2 000,00 €
65748	Unir et Agir pour les écoles de Pignans	1 800,00 €
65748	Union Départementale des Sapeurs-pompiers du Var	300,00 €
65748	Union Diaconale du Var	1 000,00 €
65748	Union sportive Pignantaise	4 000,00 €
65748	Les Vétérans de Pignans	1 000,00 €
65748	Villa Lucie	1 000,00 €
65748	Sous Total 6574	78 000,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le budget primitif voté en séance du 24/03/2025,

VU l'article 238 bis du Code Général des Impôts,

VU la Loi n° 2003-709 du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations,

CONSIDERANT que la commune apporte son soutien aux activités d'intérêt général que les associations s'engagent à mettre en place conformément à leurs statuts,

CONSIDERANT l'article L.1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, « toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'accorde. Tous groupements, associations, œuvres ou entreprises privées qui ont reçu dans l'année en cours une ou plusieurs subventions sont tenus de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie certifiée de leurs budgets et de leurs comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de leur activité. Il est interdit à tout groupement ou à toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention d'en employer tout ou partie en subventions à d'autres

associations, œuvres ou entreprises, sauf lorsque cela est expressément prévu dans la convention conclue entre la collectivité territoriale et l'organisme subventionné »,

ET APRES en avoir délibéré,

DECIDE

Article unique :

D'APPROUVER les subventions allouées aux associations pour l'année 2025 et inscrites au budget primitif 2025 de la commune selon les votes suivants :

Nom de l'organisme	Montant des subventions attribuées pour 2025	Pour	Contre	Ne prend pas part au vote
Amicale des donneurs de sang – Bénévoles de Pignans-Carnoules	500,00 €	23	0	M. TASSY Jacques
Amicale réserve communale de Sécurité civile et Comité communal des feux de forêts	800,00 €	22	0	M. BUCAIONI Claude M. ROSSI Patrick
Les Amis du vieux Pignans	1 500,00 €	24	0	
Association sportive automobile club du Var	2 000,00 €	24	0	
Athletic karaté club Pignans	3 000,00 €	23	0	Mme PRUNET Sophie
Aux pays des p'tits bouts	600,00 €	24	0	
Association Varoise des Anciens combattants et médaillés – section Pignans	1 200,00 €	24	0	
Basket Ball Club Pignantais	3 800,00 €	24	0	
Bibliothèque Municipale de Pignans	1 200,00 €	24	0	
Ciné Bleu	1 500,00 €	24	0	
Club Loisirs Arts Sports Pignantais	1 500,00 €	22	0	M. CAMARA Célestin M. GACNIK Marie-France
Club bouliste Pignantais	1 800,00 €	23	0	M. CAMARA Célestin
Club du 3ème âge	2 100,00 €	22	0	M. ARCUCCI Patrick M. GACNIK Marie-France

Cycle académie	1 400,00 €	24	0	
Festival des Arts Rosés	1 000,00 €	24	0	
Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie	450,00 €	24	0	
Jardin soleil	1 500,00 €	24	0	
Juste en face	3 500,00 €	24	0	
La revanche de l'âne	500,00 €	24	0	
Association agréée pour la pêche et la Protection du milieu aquatique, le roseau du réal martin	500,00 €	23	0	Mme DUPONT Karine
Ligue Régionale PACA de natation	30 000,00 €	24	0	
Mini Flotte Centre Var	200,00 €	24	0	
Notre dame des Anges	500,00 €	24	0	
Association de chasse le cor	1 400,00 €	24	0	
Solidarités Cœur du Var	2 200,00 €	23	0	Mme THIERRY Martine
Source d'Energie bien-être	500,00 €	24	0	
Souvenir Français	250,00 €	24	0	
Studio Vibes	1 000,00 €	24	0	
Syndicat des producteurs de châtaignes du Var	500,00 €	24	0	
Tennis Club Municipal Pignans	2 000,00 €	23	0	M. SEIGNOBOS Jean-Luc
Unir et Agir pour les écoles de Pignans	1 800,00 €	24	0	
Union Départementale des Sapeurs-pompiers du Var	300,00 €	23	0	M. ROSSI Patrick
Union Diaconale du Var	1 000,00 €	24	0	
Union sportive Pignantaise	4 000,00 €	24	0	
Les Vétérans de Pignans	1 000,00 €	23	0	M. HURET David
Villa Lucie	1 000,00 €	24	0	
Totaux	78 000,00 €			

FAIT ET DELIBERE les jour, mois et an que dessus
AU REGISTRE sont les signatures

SEIGNOBOS Jean-Luc
Secrétaire de séance



BRUN Fernand
Maire



